



Pollution Électromagnétique et Sclérose en plaques

Nous sommes arrivés à un constat alarmant : au XXI^e siècle, les enfants sont en moins bonne santé que leurs parents. Une des causes majeures est la pollution tant électromagnétique qu'environnementale.

Dès 1965, le Dr Maschi tirait la sonnette d'alarme sur les effets perturbateurs des ondes électromagnétiques. Il a mis en lumière l'origine d'une maladie encore mal comprise, la sclérose en plaques.

Comment préserver notre santé dans un monde de plus en plus pollué électromagnétiquement" (téléphones portables, antennes-relais...)?

UNE CARRIÈRE TOUTE TRACÉE

Mon «affaire» est, en fait, une véritable aventure dans laquelle je me suis trouvé entraîné, bien malgré moi. Né en 1928 à Nice, fils et frère de médecins, marié à une dentiste, je suis également beau-frère de deux médecins et oncle de trois médecins.

De 1945 à 1953, j'ai fait mes études à la Faculté de Médecine de Paris. Ancien externe des Hôpitaux de Paris, je suis titulaire de 4 diplômes : Études Spéciales d'Hygiène et d'Action Sanitaire et Sociale, Médecine du Travail, Médecine Aéronautique et Médecine Tropicale. En 1955, avec mon épouse, nous nous sommes installés à Tuléar, sur l'île de Madagascar où j'ai exercé, comme médecin généraliste pendant sept ans. En 1963, je me suis réinstallé à Nice. Au cours de l'année 1965, j'ai réalisé que, dans les pays industrialisés, la prolifération des appareils de toutes sortes produisant ou utilisant le courant électrique était capable de provoquer des perturbations de l'environnement, et d'entraîner une nouvelle forme de pollution que j'ai alors appelée «pollution électromagnétique».

LA THÉORIE DE LA POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

À l'époque, les milieux scientifiques commençaient à peine à reconnaître les conséquences déjà désastreuses de la pollution chimique de l'air, des eaux et des sols, mais le grand public était encore tenu dans l'ignorance totale des problèmes d'environnement. On oublie généralement que le *Mouvement Écologique International* n'a débuté qu'en 1968.

En 1967, j'ai formulé une théorie selon laquelle la pollution électromagnétique occasionne une lente et progressive électrocution des organismes humains qui, suivant les individus, en fonction de facteurs génétiques de prédisposition, pourrait jouer un rôle déterminant dans les maladies dites de civilisation : affections rhumatismales, cardiaques et neurologiques. À l'époque, des enquêtes indiquaient que ces affections étaient de plus en plus fréquentes dans les pays industrialisés, et peu répandues dans les pays en voie de développement. À mon avis, cela est dû au fait que dans ces pays, la pollution électromagnétique est moins



Qu'est-ce que la sclérose en plaques ?

La fibre nerveuse du corps humain est constituée par une partie centrale qui correspond aux fils de cuivre de nos fils électriques, et de manchons protecteurs de myéline qui correspondent à la gaine de matière plastique.

Une surtension accidentelle dans nos fils électriques se traduit par un échauffement anormal capable de faire fondre, par endroits, la gaine protectrice.

Pour que la progression de l'influx nerveux humain soit correcte, les manchons de myéline doivent être intacts. La sclérose en plaques est caractérisée par la destruction spontanée de certains manchons de myéline.

Cette maladie est appelée «sclérose en plaques» car elle entraîne un durcissement des tissus atteints dans plusieurs régions du Système Nerveux Central, constituant de véritables plaques.

importante, que les populations autochtones vivent très près de la Nature et marchent souvent pieds nus, ce qui les met en permanence «à la terre».

J'ai alors mis au point un traitement consistant en conseils d'hygiène générale pour éviter les agressions électriques et en application, au niveau de la colonne vertébrale, de minéraux identiques à ceux qui sont utilisés depuis des siècles dans les stations thermales.

DES RÉSULTATS CONTRE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

À partir de 1967, j'ai fait suivre ce traitement, très simple, à des malades atteints de rhumatismes et ultérieurement à des sclérosés en plaques. Très rapidement les résultats dépassèrent mes espérances. J'ai alors avancé une hypothèse sur une cause multifactorielle de la sclérose en plaques, mettant en jeu un facteur génétique de prédisposition et un facteur d'environnement, en l'occurrence la pollution électromagnétique.

Dès que j'ai eu des malades très améliorés, j'ai fait, au mois d'octobre 1967, une présentation d'une dizaine de malades dans le service d'un chef de service de l'Hôpital Pasteur de Nice. Je me suis également inscrit à la Société de Médecine et de Chirurgie de Nice pour y faire un exposé et j'ai averti le Conseil de l'Ordre des Médecins des Alpes-Maritimes. Les résultats obtenus par certains malades étaient tellement importants qu'ils attirèrent l'attention d'un journaliste de l'Agence France-Presse de Nice qui, au mois de mars 1968, lança une information relatant le cas d'une malade atteinte de sclérose en plaques.

.../...

LE SOUTIEN DES MALADES

J'ai continué à exercer comme si de rien n'était. Alors que j'étais radié à vie depuis plusieurs mois, le Ministère de la Santé, après une pétition adressée par mes malades au Président de l'Assemblée Nationale, se décida à créer une Commission chargée d'examiner mes malades. J'ai fourni à cette Commission 457 observations de malades. Je leur ai proposé de faire suivre le traitement à des malades de leur choix, ils refusèrent.

Quelques mois plus tard, ils rendaient leurs conclusions : ma théorie et ma thérapeutique n'avaient aucune base scientifique, mes malades étaient tous des malades psychosomatiques et j'étais moi-même un déséquilibré mental, dangereux et justiciable de l'article L 460 du Code de la Santé, ce qui permettait d'obtenir mon internement d'office dans un asile psychiatrique.

Alors que les obstacles se dressaient devant moi, les malades étaient de plus en plus nombreux à m'accorder leur confiance. Ils étaient devenus pour moi de farouches défenseurs. En 1970, je rencontrais le Professeur Joseph Thouvenot, titulaire de la chaire de Physiologie à la Faculté de Médecine de Tours. Il trouva très plausible ma théorie sur la pollution électromagnétique, ayant examiné certains de mes malades. Dès cette époque, ce Professeur m'a apporté son soutien, ce qui, au cours des années, me sera très utile.



Lignes THT (Très Hautes Tensions) dans l'Oise. Et certains trouvent encore que les éoliennes polluent le paysage... Il est une autre pollution invisible à l'œil qui est bien plus dommageable pour la santé !



Marchez pieds nus sur la terre pour vous décharger et entretenir votre "prise de terre"

L'ÉTRANGE COMPORTEMENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Comme, ouvertement, j'exerçais illégalement, le Conseil de l'Ordre des Médecins porta plainte contre moi. Je comparus devant le Tribunal Correctionnel de Nice, en 1971, 1974 et 1978. J'ai été soutenu par mes malades et par le Professeur Thouvenot qui, à chaque procès, est venu prendre ma défense à la barre, en tant qu'expert. À chaque fois j'ai été condamné à une très légère peine de principe, preuve que les Juges désavouaient l'action du Conseil de l'Ordre des Médecins. Au premier procès, 200 francs d'amende avec sursis alors que, d'après les textes, j'étais passible d'une amende de 3 600 à 18 000 francs. Ensuite, en tant que récidiviste de nouveau 200 francs. À chacun de ces procès, le Conseil de l'Ordre des Médecins a été ridiculisé par l'ensemble de la presse. Les médecins qui avaient porté plainte ont toujours fui les débats.

En 1976, je fis un livre que j'intitulais : «Secouru par mes malades». J'y relatais les premières années de mon affaire. Radié à vie, contraint d'exercer illégalement, régulièrement poursuivi, ma situation était, certes, désagréable mais les ennuis occasionnés par mes «adversaires» étaient largement compensés par la satisfaction de voir, chaque jour, des malades améliorés au bout de quelques mois de traitement.

.../... FIN DE L'EXTRAIT

POUR LIRE LA SUITE

• **ACHETER** l'article complet en numérique, **cliquer ICI** (3 €)
Merci de ne pas reproduire cet extrait sans autorisation par respect pour les auteurs (contact@rezo-sacreplanete.com).